

A La Une

SPÉCIAL
RÉFORME

Au sommaire

ACTUALITE DE LA FPC (Droit et pratiques)

- Projet de loi «pour la liberté de choisir son avenir professionnel»
 - > Le projet de loi adopté par le Conseil des ministres
 - > L'avis du Conseil d'État
 - > Les Régions opposées au projet de loi
 - > Où va l'orientation ?
 - > Certification des organismes de formation, les arbitrages
 - > Quelle réforme pour la certification professionnelle ?
 - > Réforme des missions et du fonctionnement administratif des CFA
- Le plafond de prise en charge du CPF pour les agents du ministère de l'Agriculture est fixé
- «Le triangle d'or» de la nouvelle société de la compétence : France compétences, la Caisse des dépôts et consignations, l'Urssaf

CENTRES ET TERRITOIRES

- Un kit en ligne pour les professionnels de l'accompagnement et de l'orientation
- 20 ans d'insertion professionnelle des jeunes

PROGRAMMES SPECIFIQUES

- Des pistes pour conjuguer emploi avec handicap
- Agefiph propose une nouvelle offre de services et d'aides financières

DIPLOMES, QUALIFICATIONS, VAE

- Cncp : rapport d'activité 2017
- Premiers retours sur la mise en oeuvre anticipée d'un BP agricole
- Cap'Eval : Une formation pour maîtriser les fondamentaux de l'évaluation certificative

FILIERES PROFESSIONNELLES

- Un référentiel des métiers des entreprises de formation
- Plan d'investissement compétences : 10 000 formations aux métiers verts
- L'offre de formation continue au développement durable peine à trouver son modèle économique

COOPERATION INTERNATIONALE

- L'insertion et l'installation agricole des jeunes en Afrique

Actualites de la FPC

- Projet de loi «pour la liberté de choisir son avenir professionnel»

Centres, Territoires et Qualité

- Un kit en ligne pour les professionnels de l'accompagnement et de l'orientation
- 20 ans d'insertion professionnelle des jeunes

Diplômes, qualif, VAE

- Premiers retours sur la mise en oeuvre anticipée d'un BP agricole
- Cap'Eval : Une formation pour maîtriser les fondamentaux de l'évaluation certificative

Filières professionnelles

- Un référentiel des métiers des entreprises de formation
- Plan d'investissement compétences : 10 000 formations aux métiers verts

Coopération internationale

- L'insertion et l'installation agricole des jeunes en Afrique

Projet de loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel"

-> Le projet de loi adopté par le Conseil des ministres

En avril dernier le projet de loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" est adopté en conseil des ministres. Durant sa présentation, la ministre du Travail rappelle qu'en matière d'apprentissage cette réforme propose une gouvernance quadripartite afin de permettre la simplification des différentes dispositions du système pour le rendre plus attractif pour les jeunes et plus simple pour les employeurs.

En ce qui concerne la formation professionnelle il est question de proposer aux candidats, de nouveaux droits de façon à ce qu'ils puissent choisir leur vie professionnelle ainsi que de "faciliter l'accès à la formation, autour des initiatives et des besoins des personnes, dans un souci d'équité et de liberté professionnelle".

Le dernier point de la réforme est consacré au système d'assurance chômage et vise "à réduire la précarité et à créer de nouvelles garanties pour les actifs" et redéfinit la gouvernance du régime paritaire.

Le projet de loi a été présenté à l'Assemblée nationale fin mai et sera débattu par les députés durant la deuxième quinzaine de juin en vue d'une adoption définitive fin juillet ou début août.

-> L'avis du Conseil d'Etat

Le projet de loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" a fait l'objet d'un avis rendu par le Conseil d'Etat qui, s'il valide la majorité des dispositions spécifiques à la formation professionnelle, rejette la proposition d'une contribution unique pour les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle pour lesquels le taux serait réduit afin de répondre à un principe d'égalité. Il en est de même pour la disposition concernant la suppression du compte d'affectation spéciale qui était dédiée au financement de l'apprentissage, selon le conseil d'Etat celui-ci relève du domaine de la loi de finances.

Pour les accords collectifs relatifs aux formations hors temps de travail, l'institution est d'avis de laisser au juge des Prud'hommes d'apprécier si le refus d'un salarié de suivre une formation hors temps de travail peut être un motif de licenciement.

Pour conclure, plusieurs remarques ont été adressées au gouvernement sur les heures inscrites au CPF ainsi que sur les congés de formation pour les salariés de moins de 25 ans et le congé d'enseignement.

Consultation du [dossier législatif](#) sur Legifrance.gouv.fr

-> Les Régions opposées au projet de loi

Suite au "passage en force" du projet de loi "pour un nouvel avenir professionnel" les Régions ont exprimé leur opposition. En effet, la partie relative à l'apprentissage dont le principe de financement "selon un coût au contrat uniforme fixé administrativement par les branches à Paris", menace les CFA dans les territoires. Elles ont alors diffusé la carte et la liste des structures menacées et espèrent pouvoir faire amender ce texte lors du débat parlementaire, de sorte que la réforme soit efficace et réaliste par rapport aux enjeux attendus sur le terrain.

Consultation de l'article

-> Où va l'orientation ?

Suite à la présentation du projet de loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel en conseil des ministres, on a pu constater que le système d'orientation a été aussi réformé par d'autres dispositions. En effet, issu de la réforme de 2014, le conseil en évolution professionnelle (CEP) voit sa réglementation modifiée sur sa partie consacrée aux salariés : Sur les cinq opérateurs nationaux, celui dédié aux salariés, le Fongecif-Opacif, devra être soumis à des appels d'offres régionaux auxquels ils devront répondre selon un nouveau cahier des charges établi entre l'Etat, les partenaires sociaux et les Régions. Si cette mise en concurrence du marché du CEP répond aux demandes des opérateurs, elle laisse présager une diversité d'acteurs dans les territoires qui verront apparaître de nouveaux opérateurs privés, de nouveaux partenariats ainsi que la disparition d'autres opérateurs.

De plus, cette réforme du système d'orientation se traduira par une nouvelle organisation des compétences. D'une part, l'information auprès des élèves et des étudiants ne sera plus à la charge de l'Etat mais de la Région "désormais chargée d'organiser des actions d'information sur les métiers et la formation en direction des élèves et des étudiants, notamment dans les établissements scolaires" ; d'autre part les Régions se verront également en charge des missions des délégations régionales de l'Onisep dès janvier 2019.

Consultation de l'article

-> Certification des organismes de formation, les arbitrages

Sur la question de la qualité de la formation, le projet de loi prévoit que les prestataires de formation auront l'obligation d'être certifiés d'après des critères définis par décret. Cette certification sera délivrée d'après un référentiel national ad hoc, basé sur les six critères du décret qualité du 30 juin 2015 et sur une liste d'indicateurs utilisés, entre autres, dans la procédure d'enregistrement au Datadock.

Consultation de l'article

-> Réforme des missions et du fonctionnement administratif des CFA

Le fonctionnement et les missions des CFA seront très impactés par la réforme. Ils auront l'obligation d'obtenir la certification qualité et d'appliquer la réglementation des organismes de formation. Quant à leurs missions, ils auront à développer le CCF et promouvoir la mobilité à l'internationale des apprentis ainsi que de proposer aux apprentis en rupture de contrat, « la poursuite de leur formation pendant six mois ».

Consultation de l'article

SPÉCIAL
RÉFORME

-> Quelle réforme pour la certification professionnelle ?

Comme annoncé dans le document d'orientation du Gouvernement en novembre 2017, le projet de loi "vise à refonder l'élaboration et la régulation des certifications professionnelles, notamment des diplômes et titres professionnels en lien avec les besoins du marché de l'emploi". Si le Rncp* sera conservé, il sera renforcé par un répertoire spécifique dans lequel seront enregistrées les certifications et habilitations relatives à des compétences professionnelles complémentaires aux certifications professionnelles. "vise à refonder l'élaboration et la régulation des certifications professionnelles, notamment des diplômes et titres professionnels en lien avec les besoins du marché de l'emploi".

De ce fait, la composition et le rôle de la Cncp** seront modifiés.

* Répertoire national des certifications professionnelles

** Commission nationale des certifications professionnelles

Consultation de l'article

Le plafond de prise en charge du CPF pour les agents du ministère de l'Agriculture est fixé

Le plafond de prise en charge du compte personnel de formation (CPF) pour les agents du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation est défini dans l'arrêté du 15 mai dernier. Ce plafond, fixé à 3 500 €, comprend les frais pédagogiques des formations suivies dans le cadre de ce dispositif.

Consultation de l'arrêté du 15 mai 2018 sur Légifrance.gouv.fr

"Le triangle d'or" de la nouvelle société de la compétence : France compétences, la Caisse des dépôts et consignations, l'Urssaf

La dernière chronique de Jean-Marie Luttringer traite de la reprise en main de l'Etat "de la régulation juridique et financière du système de formation professionnelle". Il précise de quelle manière la régulation du système de formation professionnelle gérée de façon paritaire, sera substituée par une régulation contrôlée par l'Etat.

Consultation de la chronique n° 135

Centres, territoires & qualité (Insertion,

Un kit en ligne pour les professionnels de l'accompagnement et de l'orientation

Un ensemble de ressources destinées aux professionnels de l'accompagnement et du conseil est mise en ligne par le Cedefop*. L'objectif de cet espace est de permettre une meilleure articulation entre le marché du travail et les pratiques d'orientation par la mise à disposition de trois outils traitant "de l'intégration de l'information sur le marché du travail (IMT) et des technologies numériques dans les pratiques d'orientation" :

- une boîte à outils,
- un guide d'études de cas
- des modules de formation.

* Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

Découvrez l'espace de ressources du Cedefop

20 ans d'insertion professionnelle des jeunes

"20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions", Céreq Essentiels n°1 (coll.), Céreq, avril 2018

A partir des quatre enquêtes "Génération" réalisées entre 1992 et 2010, le Céreq a réalisé une étude sur l'insertion professionnelle des jeunes. Composée de quatre parties, ce document traite de la question de l'insertion professionnelle sous différents angles, des évolutions des conditions d'insertion des jeunes, des différents types de parcours ou de filière suivie dans le système éducatif et "des entrées thématiques par segments de population".

Consultation de la page de présentation de l'étude

Des pistes pour conjuguer emploi avec handicap

Engagement des entreprises pour l'emploi des travailleurs handicapés - Avis, Plateforme RSE (coll.), France Stratégie, avril 2018

Afin d'inciter les entreprises à prendre des initiatives pour embaucher ou maintenir dans l'emploi des travailleurs handicapés, la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées a demandé à la Plateforme RSE (France Stratégie) de pointer les leviers le permettant. C'est ainsi que 15 préconisations ont été présentées dans un avis remis en avril dernier et portent sur la formation, l'orientation, le recrutement, l'accueil et le maintien dans l'emploi, ainsi que sur les formes de reconnaissance pour les entreprises accueillantes et le soutien à l'innovation sociale.

Consultation de la [page de présentation de l'avis](#)

Agefiph propose une nouvelle offre de services et d'aides financières

Une nouvelle offre de services et d'aides financières destinées aux personnes en situation de handicap vient d'être annoncée par l'Association de gestion des fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph). Plus claire et simple d'utilisation pour les professionnels, cette offre comprend 15 aides financières et différents types d'accompagnements pour les handicapés et pour les entreprises accueillantes.

Consultation de [l'article](#)

qualifications, VAE

Cncp : rapport d'activité 2017

La Commission nationale des certifications professionnelles vient de publier son rapport d'activité qui témoigne d'une année marquée due à une activité intense par l'augmentation des demandes et/ou renouvellement d'enregistrements au Rncp*.

En ce qui concerne les autres activités de la commission, le rythme est resté élevé aussi bien au niveau de la mise en oeuvre des blocs de compétences ou de l'actualisation des enregistrements de droit.

* Répertoire national des certifications professionnelles

Consultation de la [page de présentation du rapport](#)

Cap'Eval : Une formation pour maîtriser les fondamentaux de l'évaluation certificative

Suite au travail mené par un groupe de travail issu du CNEA*, la DGER a conçu un dispositif national de formation qui concerne l'ensemble des personnes concernées par l'évaluation certificative, dans l'enseignement agricole, public et privé. Ce dispositif a pour nom Cap'Eval.

Ce dispositif vise à former tous les acteurs du ministère de l'Agriculture qui interviennent dans le processus d'évaluation afin qu'ils soient en capacité d'appliquer les modalités d'évaluation telles que définies et conçues dans les référentiels de diplômes.

* Conseil National de l'Enseignement Agricole

Consultation de la [page de présentation du dispositif](#)

Premiers retours sur la mise en oeuvre anticipée d'un BP agricole

Mise en oeuvre du BEP REA rénové, DGER, Inspection de l'enseignement agricole, Mise en oeuvre du BP REA rénové, mai 2018

Suite à la rénovation du brevet professionnel "responsable de l'entreprise agricole", le ministère en charge de l'agriculture publie un rapport sur la mise en oeuvre anticipée de ce diplôme en Occitanie.

Portée par la DRAAF et 4 centres de formation, cette expérimentation a commencé depuis 6 mois. D'après le rapport "s'il est trop tôt pour établir un bilan de la perception que les acteurs ont du nouveau dispositif, les premiers retours sont positifs." Le rapport présente alors plusieurs préconisations dont :

- appuyer les formations et certifications sur des productions agricoles appropriées au territoire,
- concevoir des plans d'évaluation adaptés à la validation de blocs de compétences et à l'individualisation des parcours,
- organiser l'ingénierie dans les centres de formation.

Consultation de la [page du BP "responsable de l'entreprise agricole"](#)

Plan d'investissement compétences : 10 000

formations aux métiers verts

Le lancement du programme "10Kverts" vient d'être annoncé par la ministre du Travail. Il propose 10 000 formations, spécifiques à la croissance verte, financées par le plan d'investissement dans les compétences (PIC), à des jeunes ou demandeurs d'emplois. "Les emplois verts, qui ont une finalité environnementale, et les emplois verdissants, qui évoluent avec les préoccupations environnementales, représentent 4 millions d'emplois en France." Parmi les emplois verdissants on a le tri des déchets en économie circulaire, l'utilisation de produits plus respectueux de l'environnement ou encore l'entretien, la maintenance et le recyclage dans le secteur automobile.

Consultation de la [page dédiée au programme](#)

Un référentiel des métiers des entreprises de formation

Un référentiel activité/compétences des métiers des entreprises de formation vient d'être publié par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications (Opmq). Il a été réalisé à partir des résultats de l'étude de 2016-2017 portant sur l'impact de la digitalisation sur les compétences des salariés des entreprises en formation.

Les activités et compétences sont découpées en 7 domaines : animation de parcours et/ou séquences de formation ; conseil, orientation et accompagnement à la valorisation de compétences individuelles ;

L'insertion et l'installation agricole des jeunes en Afrique

Coordonnée par le réseau FAR et réalisée par l'IRAM, cette étude est le résultat d'une capitalisation d'études de cas, d'entretiens avec les acteurs du réseau ainsi que d'une analyse bibliographique. Ce travail a permis d'identifier les différents modes opératoires en terme d'insertion des jeunes au sein des différents pays ciblés par l'étude et propose des leviers afin de permettre aux professionnels de la formation agricole rurale d'intervenir. Cette étude a pour principaux objectifs :

- réaliser un état des lieux des dispositifs d'insertion agricole et rurale dans leur diversité ;

ingénierie de formation, développement et conception pédagogique ; promotion, marketing et commercial ; management et gestion d'un organisme ; gestion administrative, logistique et financières de l'organisme ; informatique : production et gestion des systèmes de formation.

Consultation de la [page dédiée aux publications de la branche du site web ffp.org](#), rubrique "L'observatoire de Branche"

L'offre de formation continue au développement durable peine à trouver son modèle économique

Céreq Etudes n° 14, avril 2018

Les résultats de l'enquête "Former vert" menée par le Céreq viennent de faire l'objet d'une publication. Elle présente l'offre de formation continue à visée écologique et dresse le constat que celle-ci "peine à trouver son modèle économique" du fait de son manque de lisibilité et d'un système où l'offre de formation est soumise à un niveau d'expertise trop élevé pour ce secteur naissant où les savoirs sont instables.

On découvre 4 grands domaines de formation : prévention et gestion des risques majeurs ; gestion et traitement des déchets ; économies d'énergies ; protection de la nature et des milieux écologiques.

Consultation de la [page de présentation de l'étude](#)

Coopération

- identifier des points de vigilance sur lesquels les professionnels de la formation agricole et rurale pourront porter une attention particulière ;
- faire apparaître des éléments de préconisation permettant de nourrir les réflexions et opérationnaliser la rénovation des dispositifs de formation et d'insertion.

Consultation de la [page de présentation de l'étude](#)

Actualité

Filières
durable
professionnelles

Illettrisme
Développement
Qualité
Forma
Harmonie
Territoires
Professionnelle
Insertion
Centbre
VAE
Diplômes

POUR NFO

Mai 2018

Coordination : Sylvie Petitjean - Laurence Verrier - Cécile Weidmann
Cellule de veille gérée par Frédérique Rousseau
Logo : Brigitte Mignotte - Maquette, conception graphique et mise en page : Frédérique Rousseau - Mai 2018

